

COMMUNIQUÉ

Le 7 avril 2022

Le ministère de l'Éducation n'était pas préparé pour affronter la pandémie, mais s'est montré efficace dans sa riposte à la COVID-19, dit le vérificateur général du Manitoba

WINNIPEG – Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance n'était pas préparé pour affronter une pandémie, constate le vérificateur général du Manitoba, Tyson Shtykalo. Il s'est néanmoins montré efficace dans la riposte du système de l'éducation au primaire et au secondaire à la COVID-19, mais n'a pas encore entrepris les mesures de rétablissement.

C'est ce qu'indique le rapport intitulé *Ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance : prise en charge de la réponse à la pandémie de la maternelle à la 12^e année*, rendu public aujourd'hui. L'audit visait à déterminer si le Ministère était prêt à affronter une pandémie et à y réagir adéquatement. « Cet audit est le résultat de nos démarches de sensibilisation pour comprendre les répercussions de la COVID-19 sur la population manitobaine, » dit Tyson Shtykalo. « De nombreuses conversations ont permis de rappeler l'importance de l'éducation et les conséquences multidimensionnelles de la suspension des activités à l'école. »

L'audit a permis de constater l'absence d'un plan d'intervention coordonnée pour les classes de maternelle à 12^e année du système d'éducation. Cela signifie que le ministère n'avait pas envisagé les risques auxquels était exposé le système d'éducation ni réfléchi à la continuité de l'éducation pour l'ensemble du réseau, et qu'il n'était pas préparé pour le passage à l'apprentissage à distance. « Nous nous attendions à trouver des plans en place pour garantir une norme uniforme d'éducation de haute qualité à tous les élèves de la province pendant une urgence, comme une pandémie, » explique Tyson Shtykalo. « Or nous avons constaté que le Ministère s'est penché sur de nombreux aspects de son intervention à mesure que le besoin s'en faisait sentir. »

Malgré l'absence d'un plan d'intervention coordonnée, l'audit a permis de constater que le Ministère a réagi promptement dès qu'il a compris les répercussions qu'aurait la pandémie sur les activités normales du système d'éducation. Le Ministère a instauré et maintenu un système de commandement en cas d'incident tout en épaulant les écoles et en consultant les parties prenantes pour déterminer les risques.

L'audit a également constaté que le Ministère n'avait pas encore mis en place de mesures de rétablissement de la pandémie. « La pandémie a eu des répercussions sur l'apprentissage et sur la santé mentale des élèves, » a constaté le vérificateur général. Son rapport indique que le Ministère doit commencer à travailler avec les écoles et les divisions scolaires pour élaborer et mettre en œuvre des plans d'action ciblant ces répercussions, mais aussi pour atténuer, à l'avenir, des carences observées au début de la pandémie, comme le manque d'accès à Internet ou aux technologies. « Cela n'a toutefois pas été fait, » observe le vérificateur général.

L'audit portait sur le leadership qu'a exercé le Ministère de même que sa surveillance du système scolaire de maternelle à 12e année; il ne tire aucune conclusion sur les décisions ou les actions d'autres ministères, dont le Bureau du médecin hygiéniste en chef du Manitoba, d'écoles ou de divisions scolaires en particulier.

Le rapport renferme huit recommandations pour aider la Province à composer avec les répercussions à long terme de la pandémie de COVID-19 et pour se préparer à une prochaine pandémie ou à une urgence de même nature.

On peut consulter l'intégralité du rapport au <https://www.oag.mb.ca/fr/rapports-daudit/>.

À PROPOS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU MANITOBA

Le vérificateur général est un haut fonctionnaire de l'Assemblée législative chargé de fournir des garanties et des conseils indépendants aux députés. Au moyen de ses audits, le Bureau du vérificateur général s'efforce de déterminer des moyens d'améliorer le fonctionnement du gouvernement ainsi que la gestion de la performance et la communication à l'égard de cette dernière. Pour plus de renseignements, visitez le site <https://www.oag.mb.ca/fr/>.

Renseignements :

Frank Landry, gestionnaire des communications
204.792.9145

frank.landry@oag.mb.ca